

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FEVRIER 2018

La séance commence par la **présentation du site géologique de la Plaine des Rasoirs, par Monsieur Le DOUSSAL Claude, membre de la commission du patrimoine géologique de la Région Centre Val de Loire.**

Salle des Fêtes :

- **travaux d'accessibilité et de réfection – demande de DETR 2018 (Dotation Equipement Territoires Ruraux),**

Demande de subvention pour les travaux d'accessibilité et de réaménagement de la salle des fêtes pour un montant de 38 416 HT

- **fixation d'un tarif à la journée pour la location de la salle des fêtes**

Suite à la demande de location de la salle des fêtes pour une journée supplémentaire le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de fixer le prix de location de la salle des fêtes à la journée à :

A - Pour les particuliers :

1) – les personnes domiciliées dans la commune :

•période du 1er Avril au 30 Septembre : 115 €

•période du 1er Octobre au 31 Mars : 145 €

2) – les personnes domiciliées hors commune :

•période du 1er Avril au 30 Septembre : 180 €

•période du 1er Octobre au 31 Mars : 210 €

B) – Pour les associations et organismes extérieurs de la commune :

* période du 1er Avril au 30 Septembre : 100 €

* période du 1er Octobre au 31 Mars : 125 €

Terrain communal Route de Fougères : réalisation d'un contrat de prêt à usage au profit de Monsieur ROSEY Bertrand.

Il s'agit d'un terrain de 4 436 m² situé « aux Luizards », proche du Courpin, propriété de la commune. Il est localisé en zone agricole. Monsieur ROSEY, jeune agriculteur est accompagné par l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et rural) et la couveuse d'entreprises « Natur'entreprises ». Un contrat de prêt à usage sera conclu pour une période d'un an, à titre gracieux, à partir du mois de février 2018. Il sera renouvelable, soit sous la même forme, soit modifié en fonction des résultats de l'année « test ». L'ensemble du Conseil Municipal valide ce projet.

Agglopolys : avis appel à projet sur le thème « Rues/Jardins » pour les communes souhaitant végétaliser les trottoirs, les rues

Ce projet, en collaboration avec Agglopolys se déroulera en plusieurs phases :

- distribution de graines à semer dans une zone test définie. La **voie de l'Allée** a été retenue car non traitée en pesticides, située en centre bourg. Une bande de 60 cm de chaque côté de l'Allée pourra être ensemencée. La commune a posé sa candidature pour un partenariat avec les étudiants de l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) qui viendront dans le cadre de leur recherche faire des analyses avant et après les semis pour mesurer l'impact de cette végétalisation sur l'environnement.
- la **route de Romorantin**, intercommunale : Des trottoirs fleuris, arborés ainsi qu'une piste cyclable pourraient être envisagés pour faciliter la circulation douce. Cette étude sera menée en partenariat avec le CAUE et Agglopolys

L'ensemble du Conseil Municipal valide l'ensemble des deux projets.

Cimetière : demande de subvention auprès du Conseil, au titre de la DDAD (dotation départementale d'aménagement durable) pour l'engazonnement du cimetière

Depuis 2014, la commune de Cheverny s'inscrit dans une démarche « zéro pesticide » avec le CDPNE (Centre Départemental de Protection de la Nature et Environnement) et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) C'est dans la continuité de ce cadre conventionnel d'engagement que la collectivité a l'objectif de végétaliser le cimetière en plantant des plantes couvre-sol et fleurs (jachères fleuries) entre les tombes et procéder à l'engazonnement des allées. L'objectif est double : celui de faciliter l'entretien et d'embellir le cimetière. Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité pour cette proposition.

SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie en Loir-et-Cher) : sécurisation sur les postes « Bois Bigot » et la Veuve sans Pain »

Le SIDELC a programmé des travaux d'enfouissement des réseaux électriques. La commune a fait une demande complémentaire pour enfouissement du réseau téléphonique. Le coût de l'étude préalable est estimé à 2 486 €. Le montant des travaux incombant à la commune est estimé à 39 276 €. L'ensemble du Conseil Municipal valide ces travaux.

Ecole Publique de Cour-Cheverny : participation communale classe de découverte 2018 à Saint-Hilaire-de-Riez

Treize élèves de CM1/CM2 sont concernés par ce voyage. Suivant le nombre total d'enfants participants, le montant du séjour est variable :

Une proposition est faite pour une participation de la commune à hauteur de 35 % du montant du séjour.

L'ensemble du Conseil Municipal valide cette proposition.

Voisins vigilants : création d'un nouveau secteur Route du Bûcher, Route de Launay et Route de l'Ebat

Suite à une réunion organisée avec un représentant de la gendarmerie et une vingtaine de riverains, un nouveau secteur « voisins vigilants » a été mis en place. Si des riverains de ces voies sont intéressés pour bénéficier de ce dispositif, contacter la mairie.

Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale : constitution d'un groupe de travail

Mesdames Michelle DILAJ, Patricia LEVANT, Chantal SARTIAUX et Messieurs Jean-Claude CHADENAS et Alain GUILLOT sont désignés comme membres.

Affaires diverses

Comice de Candé-sur-Beuvron : une journée spéciale scolaire est organisée le vendredi 15 juin. Pour faire face à l'affluence et assurer le succès de cette manifestation, les organisateurs ont demandé le prêt de barnums et la mise à disposition d'un employé communal. L'ensemble du Conseil Municipal accepte cette demande.

FDSEA 41 : l'État envisage de ne plus reconnaître la Sologne comme zone défavorisée, reconnue comme telle depuis 1976. Des manifestations d'élus et d'agriculteurs sont prévues. Le maire et son Conseil apportent leur soutien au maintien de la Sologne comme zone défavorisée.

Milles lectures d'hiver : Dimanche 25 février à 17h00, Salle des Séniors (à côté de la salle des fêtes). Elise TRUCHARD, comédienne viendra lire des extraits de "l'Urgence et la patience" de Jean-Philippe TOUSSAINT, autoportrait lumineux et rieur d'un passionné de littérature. Cette lecture sera suivie d'un échange avec la comédienne autour d'un verre de l'amitié.

Conseil Municipal le 5 mars 2018 à 19 h